

STABILISATION DE BERGE PAR CAISSON VEGETALISE

Année de réalisation : 2009

Maitre d'ouvrage : Syndicat de bassin versant Caux-Seine

Durée des travaux : 15 jours

Commune : Sainte-Gertrude

CONTEXTE

Fragilisation d'une berge maçonnée (en briques) supportant une voirie fréquentée notamment par des poids lourds. Emprise relativement réduite pour réaliser des travaux. Présence d'une chute en amont immédiat de la berge, dirigeant l'énergie du cours d'eau sur la berge.

OBJECTIF

Stabiliser durablement la berge par une technique végétalisée.

TRAVAUX REALISES

Enlèvement des anciens éléments de la berge maçonnée.

Pose d'un caisson végétalisé sur **20 mètres de berges**.

Plantation de Saule pour stabiliser l'ensemble par le développement racinaire des végétaux.

COUTS

INVESTISSEMENT : 15 000 € HT € HT.

80 % d'aides publiques sur le projet – 20 % à la charge de la commune (propriétaire de la berge).

Entretien réalisé par la commune (coupe des branches de Saule) une à deux fois par an.

BILAN

Berge stabilisée supportant le passage de véhicules.

Intégration paysagère du caisson végétalisé.

Technique plus « écologique » que la réalisation d'une berge maçonnée.



